



Votants : 78
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 30 mars 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 10 avril 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 9 avril 2018

GESTION DES DECHETS – AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ADHESION A ECO DDS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Anne-Lydie HOLTZ, Alain CHAUFFIER à Jean-Martial FREDON, Charles-Antoine CHAVIER à Romain DUPEYROU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Fabrice DESCAMPS à Michel PAILLEY, Agnès JARRY à Sylvette RIMBAUD, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Jeanine BARBOTIN, Gérard LABORDERIE à Dany BREMAUD, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique SIX, Rose-Marie NIETO à Marc THEBAULT

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBault par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Véronique HENIN-FERRER, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Rose-Marie NIETO

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180409-C20-04-2018-DE
Date de télétransmission : 12/04/2018
Date de réception préfecture : 12/04/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 9 AVRIL 2018

GESTION DES DECHETS – AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ADHESION A ECO DDS

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La CAN a validé, au Conseil d'Agglomération du 23 septembre 2013, l'adhésion, via une convention type, à ECO DDS, éco organisme en charge de la filière reposant sur le principe de responsabilité élargie des producteurs pour les produits chimiques provenant des ménages, encore appelés Déchets Diffus Spécifiques des ménages.

L'agrément d'Eco DDS a été renouvelé le 28 décembre 2017 par les pouvoirs publics.

Suite à ce ré agrément, Eco DDS propose :

- Une revalorisation des soutiens aux collectivités avec une hausse de la part forfaitaire par déchèterie, soit un gain d'environ 2 000 € portant le soutien ECO DDS à environ 14 000 €, par an pour la CAN, servant à financer une part de l'investissement et du fonctionnement de l'accueil des usagers en déchèterie. ECO DDS prend par contre en charge l'ensemble des coûts de collecte et de traitement de ces déchets.
- Une dotation complémentaire en Equipements de Protection Individuels.

De plus, ECO DDS s'engage au :

- Maintien de la formation des gardiens de déchèteries,
- Maintien du soutien à l'information et à la communication locale,
- Maintien de la prise en charge opérationnelle des DDS soit environ 80 tonnes par an issues des déchèteries de la CAN.

Afin de bénéficier du nouveau barème ECO DDS et de la dotation en Equipements de Protections Individuels, il convient de passer un avenant à la convention-type qui nous lie à ECO DDS.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant ci-joint à la convention type.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Philippe MAUFFREY

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20180409-C20-04-2018-DE Date de télétransmission : 12/04/2018 Date de réception préfecture : 12/04/2018
